



Monsieur Pierre MONGIN
Président Directeur Général de la RATP
54 quai de la râpée
75599 paris Cedex 12
Tel. Fax.

Paris, le 9 mars 2009

Monsieur le Président Directeur Général,

Le 5 février dernier, nos organisations syndicales CGT RATP, SUD RATP, INDEPENDANTS et FO RATP ont déposé une alarme sociale concernant le projet « Scor » qui s'est conclue par un constat de désaccord, le 11 février. Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité de continuer leur démarche commune, sans faille depuis le début, nos organisations syndicales se sont rencontrées le 25 février afin d'envisager les actions à poursuivre sur ce dossier.

Les syndicats SUD RATP, FO RATP, INDEPENDANTS et CGT RATP réaffirment leur volonté d'obtenir un dialogue social constructif et de qualité, porteur des revendications des salariés. Nous ne pouvons pas accepter le projet « Scor » en l'état, ni les méthodes de « négociations » employées, non conformes au droit syndical. La seule façon de porter sereinement ce projet passe par la réouverture des négociations et la remise à plat de sa conception, en y associant pleinement les salariés et les organisations syndicales.

Nous vous confirmons cette proposition avant le passage pour avis au CRE de ce projet, concernant les sujets suivants :

- ⇒ La remise en cause des affectations des agents,
- ⇒ Le niveau de la formation,
- ⇒ La sécurité des agents dans leur nouvelle fonction,
- ⇒ Les conditions de travail et de vie,
- ⇒ Le déroulement de carrière reconnaissant la nouvelle spécificité du métier du contrôle,
- ⇒ Le niveau de la rémunération,
- ⇒ Le respect total de l'accord cadre sur les actions de changement,
- ⇒ La suppression de la productivité sur l'emploi

Dans le cas où votre détermination de soumettre ce protocole à des signatures, qui ne pourraient être que minoritaires, l'emportait, les syndicats INDEPENDANTS, CGT RATP, FO RATP et SUD RATP s'engagent résolument à exercer leur droit d'opposition.

Ce dossier est lourd de conséquences pour l'ensemble des agents des trois corps de contrôle, tant sur le plan professionnel que personnel. Les agents ont exprimé leurs inquiétudes et revendications dans le cadre de ce projet, pourtant la direction reste sourde à leurs attentes.

Ce courrier a pour but de porter la voix de la représentation de la majorité des agents du contrôle directement impactés par cette restructuration, et qui, comme ils l'ont massivement démontré ces derniers mois, restent déterminés à se faire entendre et à être les acteurs du devenir de leur métier. Leur avis est essentiel !

Nos organisations syndicales FO RATP, SUD RATP, CGT RATP et INDEPENDANTS espèrent donc que vos engagements de dialogue social et d'écoute des salariés ne seront pas que de vaines paroles sanctionnées par un droit d'opposition.

Dans l'espoir d'être entendus, veuillez croire, Monsieur le Président Directeur Général, en notre dévouement syndical.

CGT RATP

SUD RATP

INDEPENDANTS

FO RATP

M. NABET

M. TOUZET

Lionel LOPRESTI

M. LARRIGALDIE